

[liberation.fr](https://www.liberation.fr)

Brûlots antisémites ou racistes vendus par Cultura, la Fnac et Amazon : le ministère de l'Intérieur saisit la justice

Maxime Macé, Pierre Plottu

10–13 minutes

La haine à portée de clic. A la veille de Noël, *Libération* s'est plongé dans les catalogues des ouvrages proposés à la vente sur internet par les grandes enseignes culturelles et autres leaders du secteur, essentiellement par leurs soins mais aussi via leurs *marketplaces* - mettant des tiers vendeurs en relation avec les clients. Négationnisme, racisme, complotisme haineux et même des livres interdits par la loi : le bilan est saisissant. Au point que le ministère de l'Intérieur, que nous avons interrogé, nous annonce vouloir saisir la justice, et que deux enseignes concernées ont retiré en catastrophe des ouvrages interdits, pourtant proposés à la vente.

Nos investigations démontrent ainsi que Cultura vend, sur son site, les ouvrages les plus «célèbres» [du pape du négationnisme français, Robert Faurisson](#), multicondamné pour contestation de crime contre l'humanité. Et même des livres interdits légalement à la diffusion en France. Comme *les Carnets de Turner* (en version française) du néonazi américain William Luther Pierce, [ouvrage suprémaciste](#) dont les autorités

françaises soulignent qu'il «*est de nature à causer des troubles à l'ordre public en raison de l'apologie du racisme, de l'antisémitisme et du recours à la violence*» qu'il propage. Autre pamphlet interdit pour «apologie du nazisme, du racisme et de l'antisémitisme» mais vendu par Cultura sur son site : *l'Ordre SS, éthique et idéologie*, d'Edwige Thibaut. Vendredi, suite à nos appels, les pages de ces ouvrages interdits ont été retirées par Cultura.

Manifeste d'un terroriste en vente

Apparaît également, dans le catalogue en ligne, la version reliée et imprimée du manifeste d'[Anders Breivik](#), le terroriste d'extrême droite responsable des attentats d'Oslo et d'Utoya (77 morts et 320 blessés, 22 juillet 2011), dont le «*stock en ligne [est] épuisé*», précise la page sur le site. L'an dernier, un militant néonazi a été condamné à cinq ans de prison ferme pour «apologie du terrorisme» et «provocation publique au terrorisme» pour la vente – entre autres – de cet ouvrage.

Ce manifeste est également en rupture de stock, mais bien présent, sur le site de la Fnac. Concernant l'enseigne fondée par d'anciens trotskistes et résistants, le constat n'est guère plus reluisant. Ici aussi *Libération* a identifié un certain nombre d'ouvrages antisémites ou racistes vendus par le distributeur, dont notamment *les Protocoles des sages de Sion* – un célèbre faux antisémite – ou un panégyrique de Robert Faurisson par l'ancien milicien de Vichy (et cofondateur du Front national) François Brigneau.

Amazon s'en sort un peu mieux, notamment concernant les ouvrages vendus par l'entreprise de Jeff Bezos. La firme a connu un précédent scandale, en 2019, sur ce sujet et semble avoir fait le ménage. Ou du moins a tenté de le faire puisqu'on y

trouve encore des ouvrages interdits en France, vendus en direct par Amazon, à l'image des *Mythes fondateurs de la politique israélienne* du négationniste français Roger Garaudy. En ligne selon nos informations depuis au moins le printemps 2024, la page française du livre a été retirée dans la foulée de l'envoi de nos questions à l'entreprise. «*Nous disposons de règles relatives au contenu qui régissent les livres pouvant être mis en vente. Nous enquêtons rapidement sur tout ouvrage dès lors qu'une préoccupation est soulevée et procédons actuellement à un examen des titres en question. Nous investissons un temps et des ressources considérables pour garantir le respect de nos règles, et retirons les livres qui ne s'y conforment pas*», s'est contentée de préciser la firme américaine.

Sur sa *marketplace* – comme c'est d'ailleurs aussi le cas pour Cultura et la Fnac –, le constat est plus sévère. Certes, *Libération* n'a pas été en mesure d'y trouver les *Carnets de Turner* ou la prose de Robert Faurisson (en français du moins), mais de larges pans du catalogue de la maison d'édition [de l'antisémite Alain Soral](#) sont disponibles. Tout comme, vendus par des particuliers, des éditions anciennes des [Protocoles des Sages de Sion](#) ou du livre interdit, encore un, *l'Holocauste au scanner* du négationniste Jürgen Graf. Vendredi, ce dernier ouvrage ainsi que les *Mythes fondateurs de la politique israélienne* n'étaient plus disponibles sur Amazon.

«On ne peut pas faire un refus de vente»

Contactée, la directrice des relations médias du groupe Fnac Darty, Bénédicte Debusschère, fait valoir la «*vigilance*» de l'entreprise et sa «*capacité à déréférencer ce qui ne respecte pas le cadre légal*». Elle assure également que «*si un ouvrage*

est interdit à la vente, il est aussitôt retiré». Encore heureux. Des loupés restent possibles, concède-t-elle toutefois : *«Nous avons 20 millions de titres, il peut y avoir des trous dans la raquette.»* Et concernant les titres précédemment cités ? *«On commercialise tout ce qui n'est pas contraire à la loi, balaie notre interlocutrice, ce qui inclut des contenus polémiques, sulfureux. Nous nous tenons à ce point, sinon on tombe rapidement dans la censure.»* Les conditions générales d'utilisation de sa *marketplace* imposent pourtant aux vendeurs de *«s'interdire»* de proposer des articles *«incitant à la haine raciale ou objets de discrimination basée sur la race, le sexe, la religion ou l'orientation sexuelle»*. Faites ce que je dis, pas ce que je fais ?

A lire aussi

«On a découvert que nous vendions via notre site internet des ouvrages interdits, c'est un problème», confirme, de son côté, le directeur du marketing de Cultura, Aurélien Rousseau, qui assure que l'enseigne *«condamne toute forme de racisme, d'antisémitisme et de négationnisme»*. Selon le cadre, qui assure que des investigations internes ont été menées à la suite de nos sollicitations, *«cela résulte d'un dysfonctionnement structurel de notre profession, essentiellement sur le Web. Tout cela est lié à la chaîne du livre et à un outil de gestion des flux qui s'appelle le Fichier exhaustif du livre (FEL) et regroupe les données nécessaires à la description et à la commercialisation des livres papiers et numériques»*, explique-t-il. *«Ce sont les éditeurs qui le remplissent et c'est là que nous sourçons nos produits en vente. A ce jour, il n'y a pas de base de données centralisée qui regroupe les ouvrages interdits. Elle est nécessaire et nous allons mener une réflexion avec l'interprofession et le ministère de la Culture que nous avons*

sollicités après votre alerte afin qu'elle soit constituée», assure-t-il.

Quid des livres qui ne sont pas prohibés légalement? Là, un certain attentisme règne chez les distributeurs. *«Il y a un problème avec les livres racistes qui ne sont pas interdits. On ne peut pas faire de refus de vente, on ne les met surtout pas en avant, argue Aurélien Rousseau de Cultura, c'est une autre réflexion qui doit être menée.»*

De son côté, également sollicité par *Libé*, le ministère de l'Intérieur prend le dossier au sérieux. Le cabinet de Laurent Nuñez nous annonce ainsi qu'il va saisir la justice concernant les livres interdits vendus par les enseignes précitées en vertu de l'article 40 du code de procédure pénale qui dispose que *«toute autorité constituée, tout officier public ou fonctionnaire qui, dans l'exercice de ses fonctions, acquiert la connaissance d'un crime ou d'un délit est tenu d'en donner avis sans délai au procureur de la République».*

«L'enseigne évite de trop s'agiter contre une revue raciste»

Quid des ouvrages qui ne sont pas interdits ? Par exemple, le magazine d'extrême droite *la Furia* auquel la Commission paritaire des publications et agences de presse (CPPAP) a décidé de [retirer l'agrément](#), en juillet, suite à une plainte de SOS Racisme pour «diffamation raciale publique, provocation publique à la haine et à la violence». L'un des numéros contenait par exemple un dessin pseudo-humoristique représentant deux hommes tirant au fusil sur «*le seul nègre de la région*» après l'avoir poursuivi et pendu à un arbre. *«Presque chaque numéro [montre] des contenus susceptibles de relever*

de l'incitation à la haine raciale», relevait la CPPAP.

Alertée par SOS Racisme et SOS Homophobie, Cultura avait alors, par la voix de son avocat, annoncé suspendre la vente et le réapprovisionnement du titre. Le prochain numéro à paraître est pourtant bien proposé en «précommande» sur son site. La Fnac avait, pour sa part, snobé les associations. *«Il n'est plus en magasin*», défend aujourd'hui sa directrice des relations médias. La quasi-intégralité des numéros est disponible sur son site, tout comme sur celui d'Amazon. *«Un des célèbres slogans de la Fnac désignait celle-ci comme un "agitateur depuis 1954". En tout cas, l'enseigne évite de trop s'agiter contre une revue raciste*», cingle Dominique Sopo, président de SOS Racisme. Cet été, il déclarait à *Libé* : *«Ses dirigeants ne peuvent plus se réfugier derrière une obligation de vente après la perte de l'agrément. S'ils continuent à le faire, c'est qu'ils soutiennent idéologiquement ce titre nauséabond.»*

A lire aussi

Retirer du catalogue un ouvrage, et pas seulement parce qu'il est interdit par la loi, est pourtant possible. La Fnac assume ainsi entre les lignes renoncer à ce rôle de curation d'ouvrages *«polémiques»* pour se cantonner au cadre légal, ce que déplorent des sources syndicales internes qui ont requis l'anonymat. L'une d'elles fait le lien avec d'autres précédents, dont le retrait du jeu «Antifa» [sous la pression de l'extrême droite fin 2022](#). La direction était revenue sur sa décision, deux jours plus tard, face à l'absurdité des arguments des censeurs.

«Une cicatrice qui va mettre très longtemps à se refermer»

Autre épisode évoqué par notre source, l'émoi provoqué en

ligne par les alertes des *Sleeping Giants*, [un collectif d'anonymes qui prévient les marques](#) lorsque leurs pubs se retrouvent – le plus souvent à leur insu – sur des sites d'extrême droite. Des élus du personnel ont alerté la direction du groupe en décembre 2021 puis janvier, juillet, octobre et novembre 2022, selon des procès-verbaux de réunions de CSE que *Libé* a pu consulter. Des publicités de la Fnac se retrouvaient pourtant accolées à des photos de Pétain sur certains de ces sites racistes... Le représentant de la CGT avait déploré un épisode qui allait «*laisser une cicatrice qui va mettre très longtemps à se refermer*». Celui de l'Unsa s'était demandé «*si l'entreprise a d'autres valeurs que celles de son chiffre d'affaires*».

De guerre lasse, la direction avait fini par leur répondre, en juillet 2022, que «*le groupe souhaite s'adresser à tous les Français, sans ciblage ou déciblage de certains médias*». Puis, en novembre de la même année, que «*la politique du groupe est de parler à tous les Français, même s'il a en interne des valeurs que les élus connaissent bien*». Au moins, c'est clair.

Mise à jour vendredi 19 à 11h avec la mention des livres interdits retirés de leur sites par Amazon et Cultura.